

Plan d'action 2026-2027

Pour un climat positif qui favorise la sécurité



À notre école

Valeurs

Bienveillance, collaboration, épanouissement

Vision



Mission

À l'école de l'Épervière, on grandit, on s'épanouit, on réussit!

La tolérance zéro est appliquée pour toutes les formes de violence à l'égard des élèves ou des membres du personnel. Il est de la responsabilité de tous de signaler toute situation de violence afin de favoriser le sentiment de sécurité et de bien-être à l'école.

Document explicatif destiné aux parents de l'école

Priorités

- Poursuivre le développement des compétences personnelles et sociales de nos élèves
- Sensibiliser nos élèves au civisme et à la politesse
- Impliquer davantage les élèves (consultation, participation et organisation d'activités de prévention de la violence)

Portrait de la situation

Climat de sécurité : note globale de 90%

- 95% des élèves considèrent que nos règles concernant la violence sont claires.
- En moyenne 90% des élèves mentionnent que les adultes interviennent lorsque des situations de violence se déroulent.
- 86% des élèves considèrent que la surveillance des adultes est adéquate.

Climat de justice : note globale de 80%

- En moyenne, 78% des élèves reçoivent des conséquences justes lors d'événement de violence.
- 80% des élèves mentionnent que les conséquences données par les adultes sont justes.
- 91% des adultes appliquent les conséquences prévues.

Climat relationnel et de soutien : note globale de 82%

- 86% des élèves mentionnent que les relations entre les adultes et les élèves sont bonnes.
- En moyenne, 95% des élèves soutiennent que les adultes s'occupent bien d'eux et les aident.
- En moyenne, 70% des élèves trouvent que les relations entre les élèves sont bonnes et qu'ils s'entraident.

Climat d'engagement et d'attachement au milieu : note globale de 82%

- 81% des élèves considèrent être consultés et participer à la prise de décisions dans l'école.
- 62% des élèves participent à l'organisation d'activités de prévention de la violence.
- En moyenne, 90% des élèves mentionnent que les activités parascolaires, les profils d'étude et les cours sont intéressants et motivants.

Bien-être à l'école : note globale de 88%

- 75% des élèves se sentent acceptés par les autres élèves.
- En moyenne, 85% se sentent en sécurité à l'école et sur le chemin de l'école.
- 95% ont des amis à l'école.
- En moyenne, 90% ont le goût de venir à l'école et 88% se sentent capable de réussir.
- En moyenne, 91% connaissent un adulte à qui parler en cas de problème.

Les **agressions directes** subies le plus fréquemment par nos élèves sont les insultes et les bousculades. Il y a peu d'agressions matérielles, à caractère sexuel et via Internet.

Les **lieux les plus à risque** sont différents selon l'âge des élèves : sur le terrain de l'école (69%) pour les élèves de 4^e année et en classe (46%) pour les élèves de 1^{re} à 3^e année.

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- Informer les parents du plan d'action pour un climat positif
- Informer les parents sur les activités vécues à l'école
- Favoriser l'implication des membres du conseil d'établissement scolaire dans le processus décisionnel de l'école
- Utilisation de la plateforme Mozaïk par tous les intervenants de l'école pour partager des observations aux parents

Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Enseignement du programme Hors-Piste du préscolaire 4 ans à la 6^e année du primaire.
- Modélisation des comportements attendus (badges)
- Plan de surveillance stratégique commun sur la cour et dans l'école
- Formation CPI (interventions non violentes en situation de crise) pour tout le personnel de l'école
- Utilisation d'une trajectoire de la gestion des écarts de conduite par le personnel de l'école
- Concertations et rencontres fréquentes entre les différents intervenants de l'école
- Impliquer les parents en communiquant fréquemment avec eux
- Implication des élèves dans la vie de l'école (brigadiers scolaires, conseil étudiant)
- Participation du comité à la COP sur le climat scolaire

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

L'équipe-école, en collaboration avec la direction, traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

Au moment où le geste est observé et suivi :

- Faire cesser le comportement immédiatement
- Recueillir l'information auprès des élèves impliqués (témoin, victime, auteur)
- Aviser tous les intervenants impliqués auprès de l'élève de la situation qui s'est produite
- Écrire une note Mozaïk expliquant l'évènement et communiquer directement avec le parent lors de situation de violence importante
- Informer la direction

Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

- Mise en place d'un calendrier de suivi auprès des victimes lors des situations d'intimidation ou de violence
- Informer les parents de leur droit
- Mettre des mesures d'aide et d'encadrement auprès de l'auteur
- Geste de réparation de l'élève auteur auprès de la victime
- Concertation avec la direction, la psychoéducatrice, les techniciens en éducation spécialisés et les titulaires au besoin

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, elle en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

À l'école de l'Épervière, un aide-mémoire pour traiter les événements à caractère sexuel est disponible pour les intervenants. Ainsi, toutes les étapes requises par la Loi sont bien effectuées lors de telles situations.

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52011.

Moyens pour signaler une situation à l'école :

- Par téléphone : 418-888-4211
- Par courriel : eperviere@cssdn.gouv.qc.ca
- Via le formulaire de déclaration d'évènement disponible dans l'agenda ou sur notre site Internet

Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

st@cssdn.gouv.qc.ca

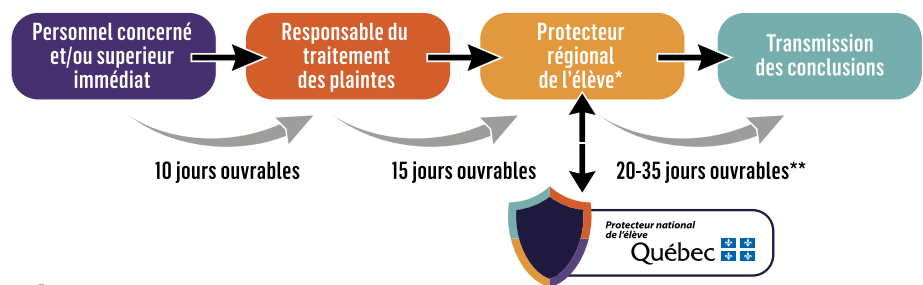
Violence à caractère sexuel

Toute personne **peut signaler directement au protecteur régional de l'élève** une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire.

Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :



Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le : _____

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec



Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui
favorise la sécurité et le bien-être de tous

Document destiné aux parents et au protecteur de l'élève

Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 2025-2026 ?

- Appliquer la trajectoire d'écart de conduite auprès des élèves conçus par l'équipe-école lorsque nécessaire
- Poursuivre le développement des habiletés socioémotionnelles de nos élèves, utilisation du programme Hors-Piste.
- Sensibiliser nos élèves au civisme et à la politesse
- Modélisation des comportements attendus (badges)

Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Modélisation des comportements attendus (badges des comportements attendus)
- Enseignement du programme Hors-Piste du préscolaire 4 ans à la 6^e année du primaire.
- Plan de surveillance stratégique commun dans la cour et dans l'école
- Adapter l'intervention auprès des élèves en démontrant le besoin selon le modèle de réponse à l'intervention (RAI) et la trajectoire de gestion des écarts de conduite (plan action, plan d'intervention, suivi en psychoéducation, mesure d'aide et d'encadrement, etc.)
- Sous-groupes d'habiletés sociales par les techniciens en éducation spécialisée
- Utilisation de balises pour l'utilisation du module SOI sur Mozaik
- Implantation d'un Parlement étudiant et d'élèves brigadiers
- Participation à une communauté de pratique (COP) d'Éric Morissette pour un climat positif dans notre école
- Travail de concertation et d'arrimage avec le conseiller pédagogique et la psychologue scolaire
- Accompagnement de proximité pour nos élèves de niveau 3
- Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation
- Semaine interculturelle pour sensibiliser les élèves à la diversité

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

- Hausse importante du niveau d'engagement et d'implication des élèves au sein de l'école
- Arrimage des modalités d'intervention entre les corps d'emploi concernant la gestion des comportements
- Préciser la distinction entre un avis de manquement mineur et majeur ainsi que les interventions associées
- Préciser les rôles et responsabilités de chacun des corps d'emploi

À venir pour 2026-2027...

- Poursuite de la COP sur le climat scolaire
- Amélioration de notre système d'enseignement des comportements attendus (badges)
- Organisation de notre cour de récréation (zones de jeux et jeux organisés)
- Poursuite de nos réflexions concernant les modalités d'intervention entre les corps d'emploi concernant la gestion des comportements
- Implantation de billet de communication entre les intervenants sur la cour d'école et lors des transitions (bons coups et défis)